



Directeur de la jeunesse

Code	F03E02
Domaine	Direction & Encadrement
Famille professionnelle	Directeur d'administration centrale
Version	2016
Mission(s)	
<p>Piloter, encadrer et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies et interventions du Ministère dans le domaine de la jeunesse, conformément aux politiques et orientations gouvernementales.</p>	
Responsabilités	
<ul style="list-style-type: none"> ✦ L'apport d'une contribution significative à la définition des orientations stratégiques du Ministère en matière de la protection et l'épanouissement de la jeunesse ; ✦ L'engagement et l'implication intensifs de la direction dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale relative à la jeunesse, ✦ La mise, au moment opportun, à la disposition du Ministre d'informations factuelles, précises, fiables et à forte valeur ajoutée lui permettant de prendre des décisions pertinentes dans le domaine de la jeunesse, ✦ La préparation de tous avis et données permettant au Ministre de définir la position du Ministère dans un ensemble de domaines relevant de ses missions ou sur des dossiers précis ; ✦ L'observation d'une grande vigilance en vue de faire valoir les stratégies et politiques du Ministère afférentes à ses missions institutionnelles; ✦ L'alerte du sommet stratégique sur les événements et les évolutions à prendre en compte et qui, au besoin, nécessitent une intervention d'urgence ou des mesures de sauvegarde; ✦ La veille sur la clarté des attributions, des processus, des responsabilités, des objectifs, et des plans de charge individuels et collectifs au sein de la Direction; ✦ La cohérence des interventions des entités relevant de son encadrement pour que les objectifs, actions et résultats relevant de sa responsabilité puissent être réalisés dans les meilleurs délais et conditions; ✦ Le développement d'un réseau de partenariat, de concertation et d'échange avec tous les acteurs et intervenants dans le domaine de la jeunesse, ✦ L'encadrement et le pilotage de tout effort de recherche et d'études le domaine de la jeunesse, ✦ Le développement d'une intelligence collective au sein de la Direction et la veille à la cohérence des visions, des interventions et des pratiques en matière de la protection et l'épanouissement de la jeunesse, ✦ L'aménagement d'un environnement favorable aux interactions, à la synergie des actions, à l'engagement, l'implication et l'adhésion des personnels pour la réalisation de l'ensemble des missions et charges de la Direction en matière de la protection et l'épanouissement de la jeunesse, ✦ La veille à la promotion de la qualité de l'image institutionnelle et sociale du Ministère en matière de la protection et l'épanouissement de la jeunesse ; ✦ Une représentation de qualité du Ministère dans les différentes rencontres, réunions et manifestations; ✦ La contribution à la promotion de l'éthique et de la bonne gouvernance dans le domaine de la jeunesse ✦ La coordination et contrôle de toutes les activités visant la protection et l'épanouissement de la jeunesse, ✦ L'élaboration, l'explicitation et la vulgarisation des programmes socio-éducatifs susceptibles d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse, ✦ La promotion de l'action associative de la jeunesse, afin de garantir la protection des trois catégories et leur intégration dans la société; ✦ La garantie de la mise en œuvre des projets et des contrats dans le domaine de la jeunesse, ✦ L'appui, la coordination, le suivi et le contrôle des activités des associations agissant dans le domaine de la jeunesse, ✦ Le contrôle de la gestion et de l'exploitation des établissements dédiés aux activités organisées au profit des jeunes,; et la formation des jeunes ✦ L'organisation annuelle des colonies de vacances, des festivals et du tourisme culturel au profit de la jeunesse; ✦ La sécurité des bénéficiaires du service public offert à la jeunesse, 	



- ⊕ La prise en compte des besoins d'évolution professionnelle et l'apport de l'aide nécessaire à la mise en œuvre des projets personnels présentant un intérêt réel pour de la jeunesse,
- ⊕ La contribution à l'organisation et la mise en œuvre un système de veille et d'alerte sur les missions du Ministère.

Activités principales

- * Réaliser des diagnostics institutionnels et stratégiques permettant d'identifier la position du Ministère dans son environnement et orienter ses interventions;
- * Bâtir une vision et une stratégie visant la protection et l'épanouissement de la jeunesse, , compte tenu de la mission institutionnelle du Ministère et des données de l'environnement;
- * Traduire les stratégies du Ministère en objectifs, projets, programmes et plans d'action visant la protection et la promotion de la jeunesse, l'enfance et la femme, les faire valider par le Sommet stratégique et prendre les mesures nécessaires pour les réaliser;
- * Identifier les besoins en études, recherches, audits, diagnostics, formations et autres interventions visant la protection et la promotion de la jeunesse, l'enfance et la femme, les documenter et les intégrer aux programmes prévisionnels du Ministère;
- * Piloter et conduire la réalisation des études de diagnostic, recherches, programmes et des plans d'action ayant trait à la protection et la promotion de la jeunesse, de l'enfance et de la femme et assurer la veille sur les objectifs et les résultats;
- * Définir et organiser des schémas et des démarches d'intervention pour la réalisation des missions institutionnelles du Ministère en terme de la protection et la promotion de la jeunesse,
- * Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes socioprofessionnels et éducatifs visant la formation, l'encadrement et l'intégration économique et sociale des jeunes
- * Elaborer, mettre en place, coordonner et évaluer les politiques publiques en matière de jeunesse à fin d'assurer l'éducation, la mobilisation, l'engagement des jeunes marocains;
- * Définir, encadrer, coordonner et piloter l'élaboration des politiques et projets de coopération visant la protection et la promotion de la jeunesse,
- * Planifier et mettre en œuvre des programmes du Tourisme Culturel des Jeunes;
- * Proposer et expliciter toutes mesures tendant à améliorer l'environnement technique et institutionnel du Ministère;
- * Piloter, coordonner, contrôler et évaluer l'organisation des colonies de vacances et des voyages des jeunes et accueil des jeunes étrangers au Maroc;
- * Assurer l'organisation du système d'accueil et de rééducation des jeunes mineurs en vue de leur insertion dans la vie active et professionnelle;
- * Assurer l'organisation et la dynamisation du système d'encadrement et de socialisation des enfants et des jeunes (colonies de vacances, séjours linguistique...);
- * Assurer l'organisation et la gestion des établissements de formation des jeunes,
- * Elaborer et mettre en œuvre la politique gouvernementale dans le domaine de la jeunesse,
- * Elaborer des programmes socio-éducatifs susceptibles d'assurer l'organisation, l'encadrement et la protection de la jeunesse,
- * Améliorer et généraliser l'action associative de la jeunesse et de l'enfance afin de garantir la protection de la jeunesse et de l'enfance et leur intégration dans la société;
- * Développer des activités relatives à la coopération nationale et internationale dans le domaine de la jeunesse et de l'enfance;
- * Etablir des études et des recherches susceptibles de promouvoir et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse,
- * Gérer et améliorer les revenus, les dépenses, les aides et toutes les ressources octroyées en vue de développer les établissements de jeunesse,
- * Encadrer, coordonner et piloter toutes activités socio-éducatives visant assurer la protection, l'épanouissement, la promotion et l'intégration sociale de la jeunesse,
- * Coordonner, contrôler, assister, soutenir les activités des associations de la jeunesse,
- * Administrer et contrôler l'exploitation des établissements de la jeunesse relevant du Ministère et du secteur semi-public et privé;
- * Elaborer des programmes de rééducation et de réinsertion des mineurs en coordination avec les parties concernées;
- * Assurer une veille sur l'image institutionnelle et sociale du Ministère en vue de promouvoir et renforcer l'identité institutionnelle;
- * Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'information, de référencement et de documentation pertinent et fiable relatif à la protection et à la promotion de la jeunesse,



- * Promouvoir une culture et un management de la qualité et la mise en œuvre d'un système de communication institutionnelle et participer à la diffusion des bonnes pratiques;
- * Assurer l'allocation des ressources nécessaires pour l'accomplissement des missions et charges de la Direction;
- * Elaborer le Tableau de bord général de la Direction et assurer sa mise en œuvre;
- * Se doter d'outils et d'indicateurs pour l'évaluation de sa gestion et celles de ses collaborateurs;
- * Elaborer des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités du Ministère relatives dans le domaine de la jeunesse,

Champ des relations de travail

Relations avec :

- Les différents Départements ministériels concernés par des aspects dans les domaines de la jeunesse
- Les associations intervenant dans le domaine de la jeunesse,
- Les inspections académiques et établissements scolaire
- Les collectivités locales ;
- Les organisations internationales spécialisées dans le domaine de la jeunesse,
- Les institutions scolaires et universitaires ;
- Les mass media;
- Les centres d'étude, de formation et de recherche dans le domaine de la jeunesse,
- Les organismes de conseil et de formation dans le domaine de la jeunesse, Les sociétés de travaux, d'équipements, de fournitures et d'organisation agissant dans le domaine de la jeunesse,

Portefeuille de compétences

Types de savoirs à maîtriser

Niveau de maîtrise

Savoirs		Niveau de maîtrise
Savoirs	✓ Organisation et missions institutionnelles du Ministère;	I
	✓ Politiques et Stratégies gouvernementales pour le Secteur de la jeunesse, ;	I
	✓ Culture organisationnelle de l'Administration;	II
	✓ Management stratégique et pilotage institutionnel;	II
	✓ Gouvernance et développement durable;	II
	✓ Management des organisations;	II
	✓ Sociologie et psychologie des organisations;	II
	✓ Psychologie et sociologie de l'enfant ;	III
	✓ Leadership ;	III
	✓ Management des projets publics;	II
	✓ Management des projets de développement social et culturel;	II
	✓ Management des ressources humaines;	II
	✓ Techniques de négociation	II
	✓ Techniques de communication;	II
✓ Techniques d'animation	II	
✓ Rédaction administrative.	II	
Savoir-faire	✓ Définir et formuler des stratégies, des politiques et des orientations;	II
	✓ Expliciter les stratégies, les politiques, les orientations et les objectifs du Ministère;	II
	✓ Assurer une veille sur les missions et charges de la Direction;	II
	✓ Manager une organisation;	II
	✓ Piloter et manager un projet public;	II
	✓ Définir, élaborer, piloter et manager un projet de développement social et culturel;	II
	✓ Conduire des recherches, des analyses, des études et des investigations;	II
	✓ Constituer et animer des équipes;	II
	✓ Organiser et conduire une négociation;	II
	✓ Organiser et conduire une communication;	II
	✓ Organiser et réaliser des formations;	II
	✓ Animer des réunions;	II
	✓ Mettre en œuvre des outils et des méthodes de management;	II
	✓ Appliquer le système d'évaluation adopté par le Ministère;	II



	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer des rapports, des bilans et des notes de synthèses; ✓ Utiliser les TIC. 	<p>II</p> <p>II</p>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avoir conscience de la dimension citoyenne de sa fonction; ✓ Sens des responsabilités ✓ Personne de contact, de dialogue et de compromis; ✓ Enthousiaste, convivial, ouvert et conscient de l'importance des relations humaines; ✓ Créatif, dynamique et réactif; ✓ En constante écoute active; ✓ Avoir l'esprit d'équipe et être attentif aux besoins légitimes de ses collaborateurs; ✓ Grande capacité d'observation, d'analyse et de synthèse; ✓ Conscient de l'importance du respect des principes de transparence et d'éthique; ✓ Faire preuve d'objectivité et d'impartialité. 	<p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p> <p>II</p>
Environnement et conditions spécifiques de travail		
<p>L'emploi nécessite une mobilisation intellectuelle et physique accrue. Il implique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'observation avec prudence et réserve face à un environnement multidimensionnel et fortement sensible; - La veille sur des interventions à caractère social et humanitaire sensibles; - L'exposition à une responsabilité à risque; - Une grande concentration mentale, - Une capacité de supporter des relations publiques multiples et diversifiées - Une grande maîtrise de soi, prudence et de retenue; - Une grande aptitude à la recherche; - Une veille continue sur les événements et les acteurs institutionnels et privés; - Une exposition continue à la critique; - Un risque constant de stress. 		
Exigences pour le recrutement externe		
Formation de base	Formation supérieure	
Formation spécifique	Au moins l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Science de l'éducation; - Management social; - Management des projets publics. 	
Expérience professionnelle	Avoir exercé, pendant au moins 5 ans l'une des fonctions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller en politique publique; - Chef de division à la Direction de la jeunesse; - Directeur régional. Ce poste de responsabilité est régi par les textes fixant les conditions et les modalités de nomination des hauts responsables dans l'administration publique.	